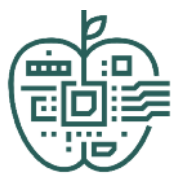


EN BREF...

Entreprises lauréates du projet Résilience

4 entreprises des Alpes-Maritimes lauréates de l'Appel à projet Résilience :

- Inalve (Nice)
- Sempack France (Colomars)
- Neurelec (Vallauris)
- Nuvisan (Biot)



Quels besoins alimentaires pour demain ?

L'État souhaite identifier sur le territoire les projets pouvant répondre aux enjeux alimentaires du futur. Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux entreprises et aux collectivités qui portent des projets sur de nouveaux produits plus sains et durables et de nouveaux procédés de fabrication. + d'infos



Formation dans les métiers du sport

SESAME est un dispositif de formation aux métiers du sport et de l'animation. Le plan de relance prend en charge 3000 accompagnements pour des jeunes de 16 à 25 ans. + d'infos

1 jeune, 1 solution : l'aide est prolongée jusqu'au 31 mai

Une aide de 4 000 € est mise en place pour toute embauche d'un jeune de moins de 26 ans recruté jusqu'au 31 mai 2021 ! + d'infos

INTERVIEW

"L'esprit du Plan de relance, une réponse aux défis à venir"

Entretien avec Philippe LOOS, secrétaire général de la préfecture des Alpes-Maritimes, sous-préfet à la relance.

Comment résumeriez-vous, en quelques mots, l'esprit du Plan de relance ?

Le Plan de relance est une réponse. Une réponse aux défis qui sont les nôtres en 2021. Le défi de la relance économique après le choc qu'a constitué l'épidémie de Covid-19. Le défi de la transition écologique, face au dérèglement climatique qui s'accroît. Enfin, le défi de la cohésion sociale dans un contexte de plus en plus difficile pour les plus fragiles et notamment les jeunes.

Justement, quelles sont ces réponses ?

Ces réponses se déclinent sous plusieurs formes, à l'attention de tous les publics. Ce sont les baisses de charges pour les entreprises, le plan « 1 jeune, 1

solution » qui offre des opportunités en termes d'emploi et de formation ou encore le dispositif « Ma Prime Rénov » qui permet à chacun de réduire l'empreinte carbone de son logement. Au total ce sont 100 milliards d'euros qui sont mobilisés.

Quels sont les exemples concrets du Plan de relance dans les Alpes-Maritimes ?

Les Alpes-Maritimes bénéficient pleinement du Plan de relance. On peut signaler notamment 127 millions d'euros de baisse d'impôt pour les entreprises du département, une participation au plan vélo du Cannet, à la rénovation énergétique des bâtiments scolaires à Mandelieu ou encore à la réhabilitation de l'hôtel de ville de Tende. Tous



les projets retenus au titre du Plan de relance sont identifiables par le logo « France Relance ». Le Plan de relance s'adresse véritablement à tout le monde, et j'invite chacun à se saisir des opportunités qu'il offre.

La sécurité au cœur de la relance : le futur Hôtel des polices de Nice



Le plan de relance se déploie dans tous les secteurs de l'action publique, y compris celui de la sécurité. Ainsi, la transformation de l'ancien hôpital Saint-Roch en Hôtel des polices bénéficie de crédits au titre du plan de relance pour ce qui concerne les études relatives à ce projet. **Unique en France, cet établissement sera le premier à réunir la police nationale et la police municipale** dans les mêmes locaux. Il s'agit ainsi de favoriser une approche globale de la sécurité, en permettant la coordination et la mutualisation des moyens. La livraison devrait intervenir courant 2024.

Renforcement du soutien aux investissements industriels

Le 23 mars dernier, le Gouvernement a annoncé que le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires serait renforcé de près de 300 millions d'euros supplémentaires. Ce fonds, cofinancé par l'État et les Régions, finance les projets de développement ou de relocalisation industriels les plus structurants pour nos territoires. + d'infos

COLLECTIVITÉS



Le Plan de relance soutient le projet alimentaire territorialisé

Le PAT porté par le conseil départemental des Alpes-Maritimes a été sélectionné par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation pour bénéficier de crédits du plan de relance. Il vise à favoriser l'installation d'agriculteurs en agriculture biologique ou labellisés "haute valeur environnementale". Il développera l'activité de la plate-forme « 06 à Table ! » (produits locaux en restauration collective) et visera à améliorer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire et la formation des personnels, notamment dans les collèges. Les Alpes-Maritimes comptent 4 PAT (Châteauneuf de Grasse, Pays de Grasse, Saint Vallier de Thiez et Conseil départemental) + d'infos